



RAPPORT D'IMPACT
BEST BUSINESS
MODELS SRI
30 juin 2020

58 avenue Marceau, 75008 Paris
T. +33 (0)1 45 05 55 55
www.montpensier.com

BEST BUSINESS MODELS SRI



Un fonds actions, Zone Euro, **Grandes et Moyennes Valeurs**

Des convictions associées à une **méthode propriétaire éprouvée** et intégrant une **analyse ISR**

Des valeurs avec une **croissance des résultats** à long terme et un **impact positif** sur l'environnement et la société

Dans le cadre d'une gestion équilibrée : **croissance et opportunités value**

Notre conviction et nos objectifs

Les entreprises sont aujourd'hui confrontées à trois phénomènes majeurs :

Mondialisation, Numérisation, Régulation.

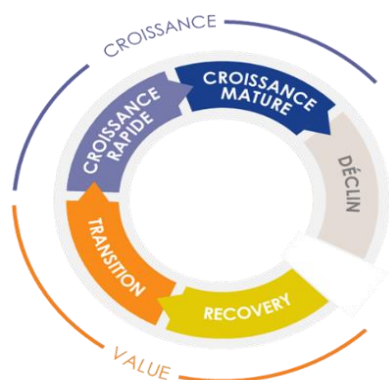
Le développement des entreprises n'est plus linéaire. Il faut identifier aussitôt les ruptures dans le cycle de vie de l'entreprise.

Notre philosophie d'investissement a pour objectif d'évaluer le potentiel boursier des entreprises selon leur positionnement dans leur cycle de vie et **profiter des changements d'appréciation** du titre par le marché boursier à la hausse ou à la baisse.

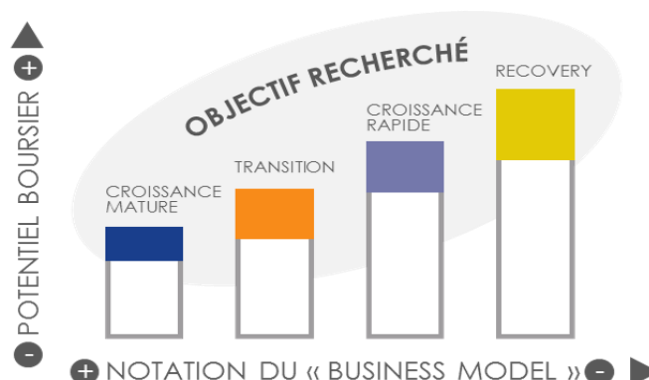
Les valeurs en portefeuille sont analysées selon une **double approche** : la **méthode Business Models**, qui consiste à analyser l'évolution des entreprises dans leur cycle de vie, et notre **méthodologie propriétaire d'analyse ISR** : **Montpensier Governance Flag (MGF)**, et **Montpensier Impact Assessment (MIA)**.

Méthode Business Models

Nous analysons le cycle de vie des Business Models



et recherchons les couples potentiel boursier / notation de l'entreprise attractifs



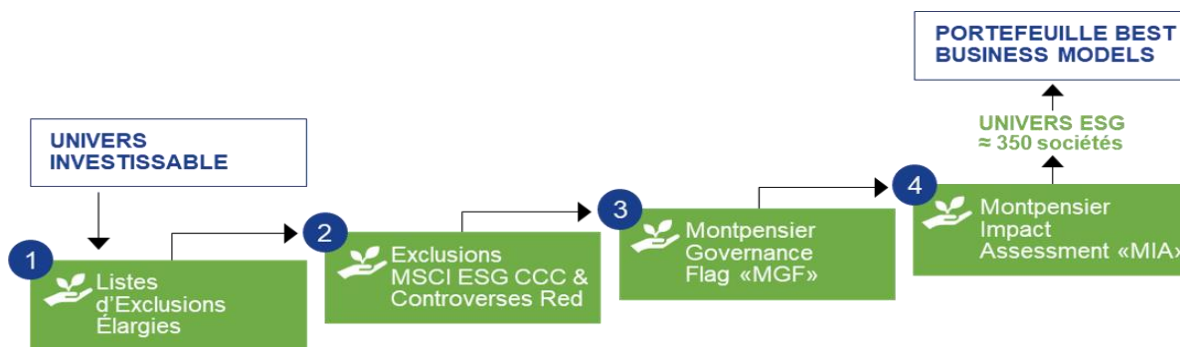
Nous notons les entreprises par des **critères quantitatifs** (croissance, solidité financière, dispersion du consensus, etc) et **qualitatifs** (ESG, environnement sectoriel, avantage compétitif, management...). Puis nous estimons le potentiel boursier selon un ensemble de critères.

RAPPORT D'IMPACT

BEST BUSINESS MODELS SRI

Méthodologie propriétaire d'analyse ISR

Toutes les valeurs présentes en portefeuille sont issues de l'univers investissable ESG, et sont analysées selon les méthodes propriétaires d'analyse ISR **Montpensier Governance Flag (MGF)**, et **Montpensier Impact Assessment (MIA)**.



Un **processus d'exclusion en 4 étapes** est appliqué sur l'univers des valeurs présentes dans le segment privilégié par Best Business Models SRI :

- ✓ Des listes d'exclusions élargies à certaines activités : les valeurs dont plus de 10% du chiffre d'affaires est identifié comme provenant de l'armement nucléaire et de l'extraction de l'uranium, de la fabrication d'armement conventionnel, de l'extraction de charbon, du tabac, des divertissements pour adultes, des OGM, des jeux de hasard ;
- ✓ Les sociétés notées « CCC » ou « Vigilance Controverse Rouge » ;
- ✓ Les entreprises ne présentant pas de bonnes pratiques de gouvernance, identifiées selon la méthode MGF ;
- ✓ Les entreprises présentant un impact social et environnemental négatif, mesuré selon la méthode MIA.

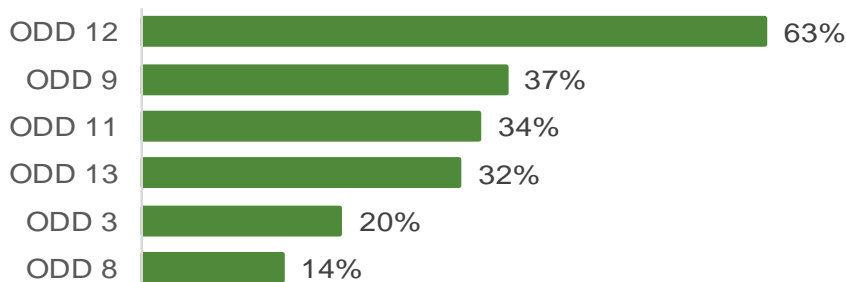
Gouvernance et Impact :

Notre analyse ISR vise notamment à valider que les sociétés en portefeuille appliquent de bonnes pratiques en matière de gouvernance et ont un impact positif ou neutre du point de vue des Objectifs de Développement Durable :

- ✓ Notre analyse MGF met l'accent sur les bonnes pratiques de gouvernance des entreprises, selon 4 axes d'analyse : « Conseil d'Administration, comité exécutif et autres comités », « Politique de rémunération et objectifs », « Structure actionnariale & contrôle » et « Pratiques comptables et communication financière » ;
- ✓ Notre analyse MIA nous permet d'analyser l'impact social et environnemental des sociétés, en nous appuyant directement sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, que nous avons regroupés selon leur appartenance à la Transition Écologique ou la Transition Solidaire. Puis, nous avons défini quatre Thèmes d'Impact : « Environnement » et « Ressources » pour la Transition Écologique, « Inclusion » et « Besoins essentiels » pour la Transition Solidaire. Ainsi, nous analysons l'impact des sociétés pour chaque thème impacté par ses activités.

1. Rapport d'Impact

Analyse d'impact selon les ODD



Répartition de l'implication des entreprises en portefeuille dans les Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU. Une Entreprise peut être impliquée dans plusieurs ODD.

Source Montpensier Finance

Transition écologique			
Environnement		Ressources	
	ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques		ODD 6 - Eau propre et assainissement
	ODD 14 - Vie aquatique		ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable
	ODD 15 - Vie terrestre		ODD 12 - Consommation et production durables
Transition solidaire			
Inclusion			
	ODD 4 - Éducation de qualité		ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure
	ODD 5 - Égalité entre les sexes		ODD 10 - Inégalités réduites
	ODD 8 - Travail décent et croissance économique		ODD 11 - Villes et communautés durables
Besoins essentiels			
	ODD 1 - Pas de pauvreté		ODD 3 - Bonne santé et bien-être
	ODD 2 - Faim « zéro »		ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces

1.1. Performance environnementale

Dans le cadre de la gestion du fonds, Montpensier a choisi de reporter sur l'intensité et l'empreinte carbone, afin de mesurer la contribution effective des investissements du Fonds.

Les données permettant de réaliser ces mesures d'impact proviennent de la base de données ESG de MSCI ESG Research.

Cette mesure de l'intensité carbone s'appuie sur les données fournies annuellement dans les rapports annuels des sociétés en portefeuille pour les entreprises qui publient officiellement des données chiffrées relatives à leurs émissions de gaz à effet de serre. Les mesures pour les entreprises qui ne publient pas ces

données pas font l'objet d'une estimation par MSCI.

Les gaz à effet de serre sont ceux qui contribuent à l'accumulation de chaleur dans l'atmosphère et incluent le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane et l'oxyde d'azote.

Les données retenues couvrent les émissions de GES correspondant au total des émissions Scope 1 (émissions directes de l'entreprise) et Scope 2 (émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'entreprise). A ce stade, les données relatives aux émissions Scope 3 (autres émissions indirectes liées à l'activité de l'entreprise, mais provenant d'autres entreprises) ne sont que partiellement disponibles et ne sont pas prises en compte.

Si la donnée n'est pas disponible pour une société, on utilisera l'estimation réalisée par MSCI ESG Research. Ce volume d'émissions est normalisé par le Chiffre d'Affaires (M\$ de CA) de chaque société. L'intensité carbone du portefeuille est obtenue par la moyenne pondérée par le poids en portefeuille, des intensités Carbone de chaque société.

Trois périmètres de mesure des émissions de GES ont été définis par le GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocole, <http://www.ghgprotocol.org/>) :

✓ Scope 1 :

Emissions directes de l'entreprise, provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise, comprenant par exemple : combustion d'énergie fossile sur site et à l'extérieur via ses véhicules et émission fugitive (celles-ci résultent d'émission de GES intentionnelle ou involontaire, comme par exemple les fuites d'hydrocarbures issues des systèmes d'air conditionné ou encore la production de méthane induite par le bétail appartenant à l'entreprise).

✓ Scope 2 :

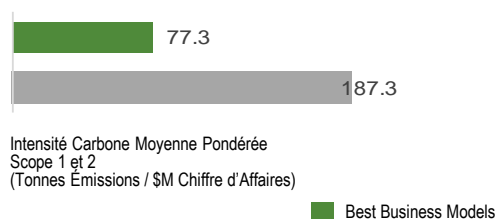
Emissions indirectes, provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée par l'entreprise. Elles mesurent les émissions associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'entreprise.

✓ Scope 3 :

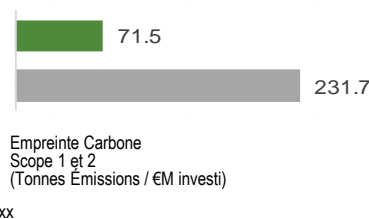
Autres émissions indirectes liées à l'activité de l'entreprise, mais provenant d'autres entreprises, par exemple, l'extraction et la production de matériaux et combustibles achetés, les activités liées au transport dans des véhicules qui ne sont pas la propriété ou contrôlés par l'entreprise, les activités externalisées, l'élimination des déchets, les activités liées à l'électricité non couvertes par le champ d'application du Scope 2.

Mesures carbone du portefeuille vs l'indice EuroStoxx

Intensité Carbone Moyenne Pondérée



Empreinte Carbone



Source Montpensier Finance / MSCI

Couverture de 96.72% pour Best Business Models SRI et de 99.04% pour l'EuroStoxx

A la date du rapport, 30 sociétés, soit 76.92% des valeurs du fonds, qui représentent 83.30% du portefeuille investi, publient officiellement des données chiffrées relatives à leurs émissions de gaz à effet de serre Scope 1 et 2. Les données complémentaires font l'objet d'une estimation par MSCI ESG Research.

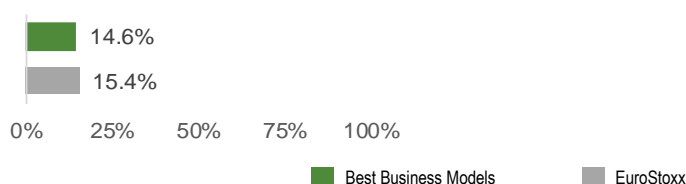
L'**Intensité Carbone Moyenne Pondérée** (Weighted Average Carbon Intensity) mesure l'exposition du portefeuille au Carbone, en tonnes d'émissions par million \$ de Chiffre d'Affaires, pondéré par le poids des valeurs en portefeuille.

L'**Empreinte Carbone** (Carbon Footprint) mesure le total en tonnes des émissions de Gaz à Effet de Serre, par million investi. Ce volume d'émissions est multiplié par la quote-part de la position de l'OPC dans la capitalisation boursière de la société, puis rapporté au montant investi (en Millions €).

1.2. Performance Sociale

Mesures du portefeuille vs l'indice EuroStoxx

Suppressions de postes conséquentes



Source Montpensier Finance / MSCI

Couverture de 84.69% pour Best Business Models SRI et de 88.74% pour l'EuroStoxx

A la date du rapport, 31 sociétés, soit 79.49% des valeurs du fonds, qui représentent 84.69% du portefeuille investi, ont été évaluées en matière de réductions d'effectifs (une réduction d'effectif supérieure à 1000 salariés ou 10% des effectifs est qualifiée de significative).

Les données permettant de réaliser ces mesures d'impact proviennent de la base de données ESG de MSCI.

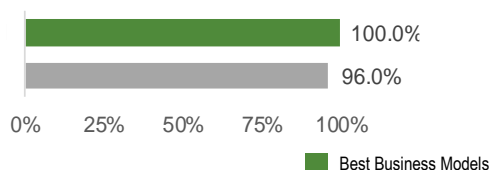
Suppressions de postes conséquentes

Identifier les sociétés ayant effectuée des suppressions de postes conséquentes (supérieures à 1 000 employés ou 10 % de la main-d'œuvre) au cours des trois dernières années. De telles suppressions de postes peuvent avoir un impact significatif sur le moral et la productivité des employés. Les entreprises concernées sont identifiées.

1.3. Performance en matière de Gouvernance

Mesures du portefeuille vs l'indice EuroStoxx

Indépendance du board

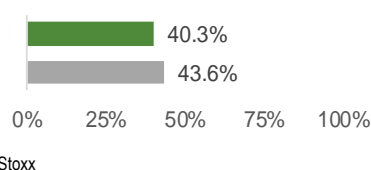


Source Montpensier Finance / MSCI

Couverture de 96.72% pour Best Business Models SRI et de 99.72% pour l'EuroStoxx

A la date du rapport, le Conseil d'Administration ou de Surveillance de 37 sociétés, soit 94.87% des valeurs du fonds, qui représentent 96.72% du portefeuille investi, a été évalué selon des critères d'indépendance (majorité d'administrateurs indépendants).

Rémunération liée à des objectifs ESG



Couverture de 96.72% pour Best Business Models SRI et de 99.72% pour l'EuroStoxx

A la date du rapport, 37 sociétés, soit 94.87% des valeurs du fonds, qui représentent 96.72% du portefeuille investi, publient les composantes des rémunérations de leurs dirigeants (dont l'indexation ou non à des objectifs ESG).

Les données permettant de réaliser ces mesures d'impact proviennent de la base de données ESG de MSCI.

Indépendance du board

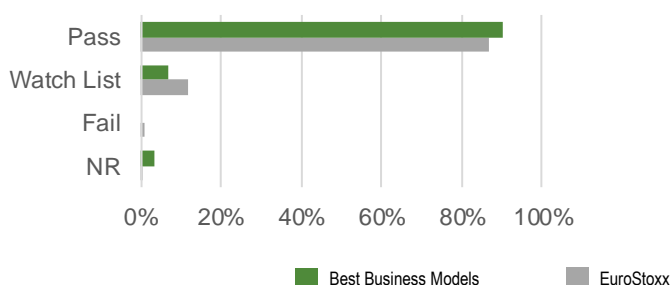
Identifier les sociétés dont la majorité des administrateurs sont indépendants vis-à-vis des employés, des actionnaires majoritaires et des États.

Rémunération liée à des objectifs ESG

Identifier les entreprises ayant intégré la prise en compte de critères ESG dans la rémunération des dirigeants. Cette mesure est basée sur les rapports publiés par les sociétés. Elle est strictement axée sur la prise en compte ou non de ces éléments dans les composantes de la rémunération variable et ne prend pas en considération leur efficacité.

1.4. Performance en matière de Droits de l'Homme

Conformité des entreprises avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies.



Source Montpensier Finance / MSCI

Couverture de 96.72% pour Best Business Models SRI et de 99.48% pour l'EuroStoxx

Les données permettant de réaliser ces mesures d'impact proviennent de la base de données ESG de MSCI.

Conformité avec le Pacte Mondial

A la date du rapport, l'évaluation de la conformité des entreprises avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (évaluée par MSCI ESG Research, les valeurs possibles sont Fail, Watch List ou Pass) a porté sur 39 sociétés, soit 100.00% des valeurs du fonds, qui représentent 96.72% du portefeuille investi.

2. Controverses

2.1. Suivi des controverses

Pour le suivi des controverses, Montpensier Finance s'appuie sur MSCI ESG Controversies.

Des exclusions liées à la survenance ou l'existence de controverses sont mises en place. Les controverses font l'objet d'un suivi hebdomadaire.

Les Valeurs faisant l'objet d'une controverse « Red », sont exclues de l'univers d'investissement.

Si une valeur préalablement en portefeuille fait l'objet d'une controverse excluant la valeur de l'univers d'investissement, le gérant procédera à la cession de tout ou partie de la ligne concernée, dans l'intérêt des porteurs, en fonction des conditions de marché.

2.2. Controverses au cours de la période

Les valeurs en portefeuille n'ont pas fait l'objet de controverses « Red ».

3. Utilisation d'instruments dérivés

3.1. Principes

En pratique, le fonds n'utilise pas d'instruments dérivés.

Le fonds est autorisé à intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des risques liés aux variations des actions, titres et valeurs mobilières assimilées, ainsi qu'à des risques liés aux variations des marchés ; et, à titre de couverture uniquement, au risque de change.

Dans la pratique, l'utilisation de produits dérivés n'a lieu que de manière très occasionnelle dans une optique de gestion de l'exposition et d'ajustements temporaires liés aux mouvements de passif.

3.2. Utilisation d'instruments dérivés au cours de la période

Ainsi, au cours des douze derniers mois, le fonds n'a réalisé aucune opération sur instruments dérivés.

Avertissement

Document non contractuel. Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement ou de désinvestissement, de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques y afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes.

Dans ses choix d'investissement, l'investisseur doit toujours rester conscient du fait que certains actifs présentent des risques importants. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document ne constitue ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni un conseil en investissement. Les valeurs citées peuvent ne plus figurer dans les portefeuilles des OPCVM gérés par Montpensier Finance, et ne constituent en aucun cas une recommandation d'investissement ou de désinvestissement. Il est recommandé, avant tout investissement, de LIRE ATTENTIVEMENT LE DICI ET LE PROSPECTUS DE L'OPCVM SOUSCRIT.

Montpensier Finance recommande à l'investisseur de consacrer le temps nécessaire à déterminer l'adéquation de l'investissement à son patrimoine et à définir la répartition diversifiée de ses avoirs conformément à ses objectifs, à ses contraintes, y compris règlementaires, et à son horizon de placement. Plus cet horizon est court, moins il convient de prendre des risques. Il convient également qu'il vérifie l'horizon de placement de l'OPCVM et la catégorie d'investissement spécifiés dans le prospectus.

Les informations figurant dans le présent document, obtenues auprès de sources qui peuvent être considérées comme fiables, n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne sauraient engager la responsabilité de Montpensier Finance. Montpensier Finance est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment promoteur, gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPCVM ou les valeurs mentionnés. Ce document est la propriété intellectuelle de Montpensier Finance. Le prospectus de l'OPCVM et le DICI sont disponibles chez Montpensier Finance et sur www.montpensier.com.

Les valeurs citées dans le présent document sont susceptibles de ne plus figurer dans les portefeuilles des OPCVM gérés par Montpensier Finance, et ne constituent en aucun cas une recommandation d'investissement ou de désinvestissement.